Dossier de **Presse**

Angers Loire habitat

INAUGURATION

Résidence Corentine

95 rue de la Reux - Saint-Barthélemy-d'Anjou

VENDREDI 8 MARS 2019 • 11h

A l'entrée de St-Barthélemy-d'Anjou et à proximité du centre commercial Leroy Merlin, Angers Loire habitat a construit la résidence Corentine au cœur de la ZAC Reux Cordelles. Ce programme de 28 logements a été imaginé par le cabinet RDB Architectes.

• LA RÉSIDENCE CORENTINE : 28 LOGEMENTS LOCATIFS ÉCONOMES EN ÉNERGIE

Sur les 3212 m² de terrain, le cabinet RDB Architectes a imaginé un programme à l'architecture sobre alliant enduit peint en façade et bois, dans lequel les espaces paysagers ont été intégrés. La résidence Corentine se compose d'un bâtiment de 4 niveaux, abritant 24 logements, et de 4 maisons individuelles de type 5. Tous ces logements sont destinés à la location sociale.

Type 2	Type 3	Type 4	Type 5 collectif	Type 5 individuel
De 45 à 53 m²	De 58 à 68 m²	De 75 à 92 m²	105 m²	105 m²
Loyer médian : 343 €	Loyer médian : 415 €	Loyer médian : 519 €	Loyer médian : 577 €	Loyer médian : 614 €
Charges médianes : 60 €	Charges médianes : 73 €	Charges médianes : 80 €	Charges : 90 €	Charges médianes : 45 €

Chaque logement bénéficie d'un balcon ou d'une terrasse et d'une place de stationnement. Pour les logements collectifs, le stationnement se fait en extérieur sous carport tandis que les logements individuels ont un garage et une place extérieure.

Les travaux ont débuté en mai 2017. La commission d'attribution des logements s'est tenue fin août 2018. Les locataires ont pu emménager en décembre 2018 après 19 mois de chantier.

Des charges locatives réduites

L'opération Corentine est une illustration de la volonté d'Angers Loire habitat de maîtriser les charges de ses locataires. Celle-ci va au-delà des exigences de la Règlementation Thermique 2012, qui fixe un seuil maximal de consommation d'énergie à 50 kWh/m²/an en moyenne. Cette résidence consomme 10% de moins que ce seuil.

• ZAC REUX CORDELLES : UN PÔLE D'HABITAT ET D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Situés à l'entrée de la ville de Saint Barthélemy-d'Anjou, la ZAC Reux Cordelles participe au développement urbain de la ville.

Confié à l'équipe de maîtrise d'œuvre GO-A architecte-Urbaniste, Ronan Desormeaux, Paysagiste et SCE bureau d'études techniques, l'aménagement des secteurs Reux et Cordelles répond à plusieurs objectifs :

• Assurer une mixité urbaine : habitat collectif, intermédiaire et individuel et logement privé et social.

• Favoriser la convivialité en créant des espaces de rencontres, tout en préservant l'intimité des habitants dans leur logement.

• Innover en matière de respect des ressources et du développement durable.

• Privilégier la modernité de l'architecture : la composition architecturale des différents programmes permet de proposer un habitat diversifié, résolument moderne.

Le projet d'aménagement s'inscrit dans une politique affirmée de développement durable et permet d'insérer harmonieusement de nouvelles formes urbaines dans un cadre paysager de qualité intégrant notamment des liaisons douces qui relient le secteur au reste de la ville et à la ville d'Angers.

Aménagés sur le long terme, les deux secteurs de Reux et Cordelles devraient accueillir de 650 à 750 nouveaux logements.

59

locataires dont 23 enfants.

3 489 039 €

Coût de l'opération.

19

mois de chantier.

15

Entreprises ont participé au chantier.

• CORENTINE : UN NOM EN HOMMAGE À RENÉ BAZIN

Angers Loire habitat a souhaité rendre hommage à l'académicien angevin René Bazin (1853-1932) dont la belle-mère fut propriétaire d'un domaine sur la commune de St-Barthélemy-d'Anjou. Pour nommer cette nouvelle résidence l'office s'est inspiré d'un de ses ouvrages « Madame Corentine ».

• FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

• Aides à la pierre (Subvention Etat) : 48 749 €

• Subvention Angers Loire Métropole : 182 287 €

• Emprunts Caisse des Dépôts : 2 712 000 €

• Emprunt Action Logement : 162 000 €

• Fonds propres Angers Loire habitat : 384 003 €

Le coût global de l'opération s'élève à 3 489 039 €.

• LE DEUXIÈME PROGRAMME D'ANGERS LOIRE HABITAT SUR LA COMMUNE DE SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

Avec l'opération Corentine, Angers Loire habitat livre son deuxième programme sur la commune de St-Barthélemy-d'Anjou. Le premier, Horgesti, fut livré en 1997. Celui-ci compte 38 logements collectifs et 15 logements individuels.

Ces 15 maisons situées rue d'Horgesti et rue Marc-Antoine Charpentier ont été inscrites au programme de vente d'Angers Loire habitat.

En quoi consiste la vente de patrimoine ?

Dans un premier temps, les locataires de ces logements et leurs descendants sont prioritaires pour acheter à un tarif préférentiel. Ils n'ont aucune obligation d'acheter, ils peuvent rester locataires de leur logement s'ils le souhaitent.

Lorsqu'un logement est vide, les locataires d'un logement HLM du département, sous plafonds de ressources, sont prioritaires. A l'issue d'un certain temps toute personne peut se porter acquéreur du logement. Renseignements auprès de la Boutique Angers Loire habitat 02 41 23 57 94.

ANGERS LOIRE HABITAT EN QUELQUES CHIFFRES

L'Office Public de l'Habitat rattaché depuis janvier 2012 à Angers Loire Métropole gère près de **13 600 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX** sur **20 COMMUNES.**

L'office propose des logements en location et en accession, des logements familiaux, des logements dédiés aux seniors et aux étudiants mais également des locaux d'activités.

50M€ SONT INVESTIS CHAQUE ANNÉE en travaux de maintenance et de construction.

INFORMATIONS RENSEIGNEMENTS

Caroline Pavlovic,
Directrice de la communication
Angers Loire habitat
T 02 41 23 57 83

Développons **l'équilibre** de **nos territoires**.

Angers
Loire
habitat

www.angers-loire-habitat.fr